

Journal Républicain

Parle à tous les jours

excepté

le Dimanche

Le Numéro 10 Centimes

ABONNEMENTS

Nouveau Tarif des Abonnements applicable depuis le 1er Septembre 1917
 Départemental et Limite : 10 fr. — 8 mois, 18 fr. — 8 mois, 8 fr.
 Hors Départemental : 12 fr. — 8 mois, 19 fr. — 8 mois, 8 fr.
 Etranger : 15 fr. — 8 mois, 17 fr. — 8 mois, 8 fr.

LA SITUATION

Paris, 20 décembre.

Le calme persiste sur le front occidental, où les communiqués ne signalent que des bombardements réciproques sur plusieurs points, quelques coups de main d'importance et une activité assez grande de l'aviation.

Les renseignements reçus sur les deux surprises dont les Anglais ont été victimes sur mer, il résulte que les Anglais, assaillis par la marine anglaise et ne pouvant qu'ils fassent, rompt le blocus naval qui les tient, sans cesse aux aguets pour opérer des sorties et exécuter des surprises.

— Les Italiens continuent avec succès leur héroïque résistance aux assauts les plus furieux.

— Nos lecteurs vont plus loin l'importante information relative à l'entrée officielle, avec le décret royal habilité, du haut commissaire français à Jérusalem. Il en résulte que les droits traditionnels de la France sont maintenus.

— Sans hésiter, s'achemine vers la suppression du scrutin d'avancement et des bulletins pour l'élection des députés. On peut espérer que le scrutin de liste qui le remplace sera complété par un système de représentation proportionnelle. Bien entendu, ces réformes ne seront applicables qu'après la guerre, car le Chambre évidemment très probablement jusqu'à ses élections qui, normalement, devaient avoir lieu en 1918.

— Que faut-il croire des rapprochements et ententes que certaines dépêches nous reproduisent plus loin annoncent entre Ukrainiens, cosaques et l'armée russe du front roumain ? Ne nous battons pas trop de fonds des espérances sur cet état de choses.

Les Roumains ont cessé momentanément les hostilités. Mais de quelle nature sont les arrangements conclus par eux avec les empêtres centraux ? Préparent-ils les conclusions de la paix ou sont-ils simplement une brève dépourvue de toute portée politique ? Nous l'ignorons encore.

VARIATIONS
sur le commandement unique

Le « Times » nous expose, par la plume du colonel Repington, les raisons pour lesquelles l'institution d'un généralissime est mal accueillie en Angleterre. Avouons qu'elles ne m'ont point convaincu et que je reste invinciblement attaché l'idée d'un commandement unique, encore que sa réalisation me paraisse de moins en moins probable ? Au moins ce ne sera pas notre faute si, comme nous en avions eu un moment l'espoir après le premier discours de M. Lloyd George, cette idée n'a pu faire son chemin.

On nous dit que la centralisation de tous les pouvoirs au grand quartier général nécessite d'abord l'ennemi de subir de graves défaites, progrès des défautes, et on nous cite à l'appui de ce dire des événements comme ceux de la Marne et de l'Yser, comme l'invasion de la Prusse orientale, les désastres de Galicie, la perte des colonies allemandes, l'écrasement de la Turquie, enfin l'échec si grave de Verdun. Il me semble rencontrer là quelques anachronismes, Hindenburg n'ayant pas été investi du commandement suprême dès le début des opérations. On nous dit encore que de graves divergences de vues ont surgi entre Berlin et Vienne. Je m'en doute, mais elles n'ont pas certainement beaucoup plus graves si une volonté unique ne les avait pas apportées sur-le-champ. Quant à dire, comme mon excellent confrère et camarade Repington, qu'à la place du généralissime allemand, Napoléon aurait fait mieux, c'est un triste mot dont le seul défaut est d'être rétrograde.

Voilà maintenant qui a plus de poids : « On peut prendre pour axiome dans cette guerre, écrit le « Times », que pas un seul des alliés n'est disposé à accepter une position subordonnée ; c'est peut-être une faiblesse, c'est du nationalisme, mais c'est un fait. » Eh là ! Il ne s'agit pour personne d'accepter une situation subordonnée mais seulement de comprendre la nécessité des actions communes, organisées en commun, et soumises à une seule et même direction. Je parle bien entendu des actions militaires et de rien d'autre. Quand donc le colonel Repington suppose que le généralissime pourra se trouver en conflit avec les gouvernements des autres pays alliés, il se trompe. La conduite politique de la guerre ne lui incombe pas. Elle appartient en propre à ces gouvernements, qui ont, pour cela, à s'entendre entre eux. Mais la conduite stratégique de cette même guerre ne peut que gagner à ce point d'espérance. Reprenons-nous simplement que l'invasion de la Hongrie a été arrêtée par le concours de l'Allemagne, que le conquête de la Pologne a été effectuée grâce à l'effort concerté des Autrichiens et Allemands placés sous les ordres de Mackensen ; qu'enfin, la catastrophe de l'escadre ne se serait pas produite si, de Berlin, on n'avait pas tendu la main à Borodovitch. Si songeait à ce qui peut survenir, encore, sur nos fronts, par l'ordre intime et complète des empêtres centraux déterminés de la manière suivante, grâce à des instructions dont les deux dernières remontent dans le même sens.

Le Patriote Des Pyrénées

LES ANNONCES SONT REQUISÉS :
 A PARIS, à l'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, et à la SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PUBLICITÉ,
 10, Rue de la Victoire. — A BORDEAUX, à l'Agence HAVAS
 A PAU, aux Bureaux du Journal.

L'Administration décline toute responsabilité en ce qui concerne les Annonces et la Revue Financière.

PUBLICITÉ

Faits divers.....	0.20 la ligne
Chronique locale.....	1.50 —
Echos.....	2.00 —

Les inscriptions ne sont admises que sous réserve

Télégrammes : PATRIOTE-PAU

Téléphone : 0.45

Télégraphes : PATRIOTE-PAU

Téléphones : 0.4

Dernière Heure

LE PROGRAMME CIVIQUE
DE M. CLÉMENCEAU TRAÇÉ
PAR LUI-MÊME

Paris, 20 décembre.
Voici le passage d'une réponse de M. Clémenceau à une interruption de M. Latouche devant la commission des pour-suites :

M. Laurent a parlé des responsabilités. Je tiens à dire que, si la loi ne me laisse pas un devoir d'abriter ma responsabilité derrière la voire, je l'aurais posée tout seul. Pendant trois ans, tous les jours, j'ai critiqué la conduite de la guerre à travers tous les gouvernements. Je n'ai pas sollicité un pontefice de M. Poincaré. Le jour où il m'a appelé, j'étais déshonorable, si j'avais refusé de prendre le pouvoir. Cependant la situation était grave, peut-être plus grave que nous ne le pensons. J'ai accepté pour faire tardivement ce que l'on n'avait pas fait antérieurement. Je viens ici pour prendre mes responsabilités.

« Crayez-vous que ce soit un bon état d'esprit pour les « poètes », connaissant les choses vaguement, de penser que pendant qu'ils se battent, il y a derrière eux un général ? Pendant trois ans, tous les représentants des partis d'opposition ont eu cette toute attaque contre le gouvernement de M. Bratton.

Jussy, 20 décembre.
L'armée roumaine conserve, malgré les événements, une discipline admirable.

Les représentants des partis d'opposition ont eu cette toute attaque contre le gouvernement de M. Bratton.

Le général Pressan, qui le roi a remis au commandement suprême, reste en contact étroit avec le général Tschirbatoff.

Des relations officieuses se sont établies entre le gouvernement roumain et le gouvernement ukrainien, au sujet du ravitaillement et des questions militaires, depuis la signature de l'armistice.

M. PATCHICH PART POUR CORFOU

Nice, 20 décembre.
M. Patchich, président du Conseil des ministres de Serbie, est parti mercredi matin pour Vintimille, d'où il se rendra à Cortou.

LA RUSSIE EMBOCHEESE
Pétrograd, 20 décembre.
On parle beaucoup de quelques automobiles mystérieuses qui circulent à Pétrograd, le soir, en distribuant des proclamations, dont quelques-unes disent que les Allemands occupent pacifiquement la capitale. La population est invitée à garder le calme. Toutes les propriétés seront respectées. Tout le commerce fonctionnera normalement. Il semble qu'on se trouve ici en présence d'une nouvelle campagne de la propagande allemande.

PETROGRAD EN ETAT DE SIEGE

Pétrograd, 20 décembre.
Pétrograd est déclarée en état de siège. Les réunions et rassemblements dans les rues sont interdits. On réprimera à coups de mitraillettes, sans avertissement, les tentatives de pillage des débits de boissons, des boutiques et des maisons habitées. Personne n'aura le droit de se promener après 9 heures du soir sans autorisation du Comité des Maisons.

UNE EXPLOSION A LONDRES

Londres, 20 décembre.
Le ministre des munitions annonce qu'une explosion a eu lieu, hier soir, dans une fabrique d'explosifs, dans la partie nord de Londres. Le bâtiment est complètement détruit, mais on espère qu'on n'aura détruit aucune porte de vie humaine.

LES RESTRICTIONS EN ANGLETERRE

Londres, 20 décembre.
Le contrôleur de l'alimentation a ordonné un jour par semaine sans viande.

FIN DE NOS TELEGRAMMES

Chronique Départementale

LES RESTRICTIONS DE PAIN ET DE PATISSERIE ONT COMMENCE AUJOURD'HUI

On sait que le ministre du ravitaillement a pris un décret réglementant le commerce de la boulangerie-pâtisserie. Cet arrêté, fixant la date d'application au 20 novembre, a été arrêté l'Officier du 5 décembre. C'est donc à partir d'aujourd'hui que, en vertu de l'article 8, le pain fait avec de la farine bléente à 88 pour cent sera vendu. Il devra être fait avec de la farine entière de froment, mélée ou non aux succédanées autorisées : orge, maïs, sarrasin, millet, avoine, riz. Donc, plus de pain comme avant sa vente aura lieu exclusivement au poids. La fabrication des pains de fantaisie, de régime, des pains bis et à soupe continue à être autorisée, mais avec la même farine que celle du pain de consommation courante. Par contre, les pains au lait, à la lactose, au beurre et farinés sont interdits.

Dès aujourd'hui, on ne permet, dans les restaurants, que 100 grammes aux clients dépassant plus de 4 francs par repas, et l'on accorde 200 grammes aux consommateurs des repas dont le prix n'atteint pas cette somme.

Le nouveau régime, qui entre en vigueur dans les plusières maintenant la fermeture deux jours par semaine, interdit, à partir de cette date, de consommer sur place, aux jours autorisés, des gâteaux, aliments ou boissons. Le régime s'applique à tous les établissements ouverts au public.

**SURSIS DES SPECIALISTES AGRICOLES
DES VIEILLES CLASSES**

En vue de compléter les dispositions prises à l'égard des spécialistes agricoles, il a été décidé de mettre à la disposition de l'agriculture en sursis d'office illimité, les hommes de la classe 1896 du service armé de la cité classée perus de cinq enfants ou veufs pères de quatre enfants, qui exercent l'une des professions suivantes : métallurgiste ferrant, forgeron, réparateur de machines agricoles, boulanger, bœuf, charbon.

Ces dispositions sont exclusivement réservées aux professionnels qui travaillent pour l'agriculture.

Elles sont applicables aux engagés volontaires ou spéciaux de la classe 1896 qui sont pères de cinq enfants ou veufs avec quatre enfants ; elles ne sont pas applicables aux officiers.

Les hommes des classes et catégories prévues encore mobilisées présenteront à leur chef de corps ou de service une demande de mise en sursis en faisant la preuve qu'ils exercent bien l'une des professions ci-dessous désignées. Cette preuve consistera dans la production d'un certificat signé du maire de la commune et du percepteur (pour les patentes), du maire de la commune et de l'employeur (pour les non patentes).

La demande devra indiquer le bureau de recrutement dont dépend l'intéressé.

REDUCTION DES NOBLES BEARNAS

Quelques exemplaires de Nadau I Nadau : le beau recueil de Nobles Béarnas et Gasccons, restent à la disposition des amateurs. Ils seront mis en vente au prix de 7 francs pris dans nos bureaux. Ajoutez 0 fr. 75 si l'on desire le recevoir par la poste.

NOMINATIONS DE COMMISSAIRES

Paris, 20 décembre.
M. Revdy, commissaire de police à Bayonne-Béarn, est nommé commissaire spécial adjoint à la direction de la Sureté générale à Paris.

M. Bouley, commissaire spécial de police à Hendaye, est nommé à Tarbes.

M. Champagnac, réformé n° 1, est nommé commissaire spécial adjoint à Hendaye.

A LA CHAMBRE AUTRICHIENNE

Bâle, 20 décembre.

« Répondant à la demande du socialiste Adler qui réclamait une paix sans compensation ni annexion et que les empêtres continuent de servir de l'intermédiaire de la Russie pour arriver à une paix générale, M. Sedent, président du Conseil, a répondu que le gouvernement partait de la principe que nous souhaitions conclure avec la Russie une paix sans violation territoriale. Il a donc ajouté : « mais, a-t-il ajouté, je suis pas en mesure de proposer pour toujours les mêmes buts de guerre démantelant à court terme la continuation de la guerre. »

ALIMENTATION TRADITIONNELLE

La guerre a transformé bon nombre de nos habitudes. Le pain au feu est devenu une extravagance. Nous devons chercher l'économie qui se trouve dans les moyens offerts par la science. Nous n'avons rien de mieux que le « POTEUF », extrait de viande assaisonnée de légumes fruits, de fabrication française, né depuis la guerre et reconnue comme supérieure à tous les produits similaires. Et le POTEUF n'est pas meilleur marché. 0 fr. 10 par portion qu'en trouvez sûrement difficile.

Le succès de cette préparation dépasse les espérances les plus optimistes et à Paris elle trouvera sûrement son emploi, très économique, si on songe au prix de la viande.

CINEMA PALACE

Représentation du mardi au dimanche, à 8 h. — Matinée, jeudi et dimanche, à 8 heures.

PAU-VILLE

Paris, le 20 décembre 1917.

Le thermomètre de M. Daigues, opérateur, 14, rue Alexander Taylor, marquait : 9 degrés..... Pluie..... + 1°
Midi..... Couvert..... + 3°
3 heures..... Couvert..... + 4°
Maxime..... + 5°
Minima..... + 0°

Le baromètre qui était hier à 742 mm., est aujourd'hui à 739 mm., avec tendance à la baisse.

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 20 décembre

M. le Maire communiqua au Conseil : Le décret prévoyant la création d'un office communal du pain en vue du régime de la guerre.

Le Conseil vota ensuite un crédit supplémentaire pour soldes d'indemnité de cherté.

M. Hefz donne lecture de son rapport au sujet de la boucherie de l'abattoir incendié. Les conclusions sont adoptées.

M. Gascoigne fit son rapport sur les travaux de réfection des propriétés communales. (Bâtiments, chaussées, etc.). Conclusions adoptées.

M. Lavigne donna connaissance de quatre rapports relatifs à des questions touchant l'instruction publique.

M. Brugot a trois rapports : le premier concerne à accorder un supplément d'indemnité de vie au personnel communal ; le second au relèvement de l'indemnité accordée pour les bicyclettes de la police ; le troisième enfin, sur une demande des pompiers qui réclament une augmentation de l'indemnité pour manœuvre ou incendie. — Les conclusions sont adoptées.

OBSEQUES

Aujourd'hui, ont eu lieu, à l'église Saint-Martin, les obsèques de Mme Florice Dieudonné, épouse du docteur Dieudonné, de Cambo.

Mme Dieudonné, née Illesco, était la fille du général Illesco, chef de la mission militaire roumaine en France.

Patriote ardente, et devenue Française par son mariage, Mme Dieudonné prit une part active au mouvement interventionniste roumain. Depuis le début de 1917 à Somme, Champagne, Verdun ; Alsace 1917. Pendant les travaux de construction, au cours de l'offensive de l'Asne, a donné un bel exemple de sang-froid en déchargeant des munitions sous le bombardement ennemi.

LAISSEZ-FAIRE

Le conseiller municipal a obtenu la bague citation suivante :

« Excellent servant, toujours à sa tâche avec entraînement, sur lequel on a toujours pu compter dans toutes les circonstances même périlleuses et dangereuses, d'un excellent exemple pour tous. A pris part à l'offensive de la Somme 1916 et à celle de 1917 ; Somme, Champagne, Verdun ; Alsace 1917. Pendant les travaux de construction, au cours de l'offensive de l'Asne, a donné un bel exemple de sang-froid en déchargeant des munitions sous le bombardement ennemi. »

SALLES-DE-BEARN

A l'ordre du jour. — Note au propriétaire Pierre Bordiguet, maréchal-des-logis, vétéran cité pour la troisième fois dans les termes suivants :

« Sous-officier d'un dévouement inlassable, le 25 octobre a assuré dans des conditions très difficiles la liaison téléphonique en première ligne, malgré un violent bombardement d'artillerie de tout calibre. »

PUYOO.

Vol. — Des malades demeurés inconscients se sont introduits dans la cour du château de Mme Duttilh, propriétaire à Puyoo, et lui ont soustrait une quantité de barres d'acacia, dont la valeur est évaluée à 50 fr. Une enquête est ouverte.

BAYONNE.

Nécrologie. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. Léchi Lacoste, ancien magistrat, maire de Saint-Pandelon, ayant été cité pour la troisième fois dans les termes suivants :

« Sous-officier d'un dévouement inlassable, le 25 octobre a assuré dans des conditions très difficiles la liaison téléphonique en première ligne, malgré un violent bombardement d'artillerie de tout calibre. »

PHOSCAO

CONFERENCE DE GARNISON

Une conférence de garnison aura lieu le Samedi 20 décembre, à 14 heures, à la salle d'honneur de la Caserne Berthaud.

MM. les Officiers en convalescence à Pau. Nous adressons à tous deux nos cordiales félicitations.

DANS L'ARMÉE

M. Louis Lassanguette, sous-lieutenant à titre temporaire au 29e bataillon de chasseurs, a été nommé à titre définitif, par décret en date du 11 novembre dernier.

M. Louis Lassanguette est le fils de M. Lassanguette, commissaire central à Pau. Nous adressons à tous deux nos cordiales félicitations.

CONFÉRENCE DE CARNISON

Une conférence de garnison aura lieu le Samedi 20 décembre, à 14 heures, à la salle d'honneur de la Caserne Berthaud.

MM. les Officiers en convalescence à Pau, sont invités à y assister.

VOL

Une certaine quantité de charbon ayant été dérobée à l'hôtel Continental, une plainte a été déposée, et l'enquête, conduite par M. Grimaldi, commissaire de police, amenant, mardi matin, l'arrestation du nommé Louis L., employé de l'hôtel.

DISTRIBUTION D'EAU

Par suite de travaux à exécuter à la conduite hydraulique, un arrêt d'eau aura lieu le samedi 22 décembre, de 7 à 17 heures, dans les voies situées à l'est des rues Léon-Doran et des Arts, de la Place de la Halle et des rues Serviez et Carnot, ainsi qu'à l'avenue Dufau et à la rue des Arts.

AU FUNICULAIRE

Il y aura arrêt du service demain, jusqu'à 11 heures, pour la vérification mensuelle des freins.

FOOT-BALL RUGBY

Rugby - Club Bordelais (1) contre Section Paloise (1)

Dimanche prochain, sur son terrain de la Croix-Prince, l'équipe première de la Section Paloise recevra le team du Rugby-Club Bordelais. Ce quinzé, favori du championnat de la Côte d'Argent, a battu le Stade Bordelais et, récemment, l'Union Athlétique Libournaise par 8 p. à 0, en un match comptant pour le championnat. Il sera donc intéressant de voir cette équipe, qui n'est jamais venue à Pau, et dont le jeu est, alerte et à plaisir à suivre. Deux de ses équipiers, Mme et Mme Sylvain Saloy et leurs enfants, sont également titulaires de la section paloise. M. Jean-Louis Lafontaine (de Buenos-Ayres), M. Léon-F. Lafontaine (de Buenos-Ayres), M. Pierre Lafontaine (de Buenos-Ayres), M. André Lafontaine (de Buenos-Ayres), M. et Mme Jeanne Marie Eugénie Castets, deux filles, demeurent toutes les trois à Pau, rue Serviez, n° 4, ont vendu à la Société Anonyme des Chaussettes françaises (Matson Raoul), dont le siège social est à Paris, rue Bolivar, n° 47.

Cette insertion est faite en renouvellement de celle parue dans le même journal à la date des 9/10 décembre 1917.

Pour deuxième insertion, J. Labrune.

REMERCIEMENTS

Mme Vve Roussel ; Mme Roussel ; Mme Léonard Roussel ; les fusillés Roussel (de Meudon), remettent bien sincèrement la personne qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mademoiselle SERIS leur sœur

qui auront lieu le vendredi 21 décembre, en l'église St-Jacques, à 10 heures.

On se réunit à la maison mortuaire, 4, cours Bosquet, à 8 heures.

REMERCIEMENTS

Mme Jean Campagnolle et ses enfants,

M. et Mme Lassange et leur fille, M. et Mme Béatrice, et leurs enfants, M. et Mme André Lafontaine, M. et Mme Pierre Lafontaine,

M. et Mme Sylvain Saloy et leurs enfants,

M. Jean-Louis Lafontaine (de Buenos-Ayres), M. Léon-F. Lafontaine (de Buenos-Ayres), M. Pierre Lafontaine (de Buenos